



AVIS PUBLIC DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'à une séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 20 avril 2026 à 19h00, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Immeuble visé : 411, rue du Couvent | zone 118-P

Nature de la demande:

La demande vise à autoriser l'usage de production extérieure (exercée en dehors d'un bâtiment permanent) à caractère commercial ou public d'une œuvre musicale, instrumentale ou vocale lors d'événements qui se tiendront durant les périodes suivantes :

- le vendredi 15 mai 2026, de 18h00 à 21h00;
- le vendredi 26 juin 2026, de 18h00 à 21h00;
- le vendredi 11 septembre 2026, de 18h00 à 23h00;
- le samedi 12 septembre 2026, de 18h00 à 23h00;
- le jeudi 17 septembre 2026, de 18h00 à 21h00;
- le vendredi 18 septembre 2026, de 18h00 à 23h00;
- le samedi 19 septembre 2026, de 18h00 à 23h00;

Ces périodes sont toutes pendant des événements spéciaux décrétés par règlement du conseil de la municipalité.

Le tout en vertu du règlement relatif aux usages conditionnels 384-2016 et de ses amendements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Ce 1^{er} avril 2026

Me Simon Parisé,
Greffier

Certificat de publication de l'avis public

Je, Simon Parisé, greffier de la Ville de Saint-Tite, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la demande d'usage conditionnel sur le babillard présent à l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0 ainsi que, conformément au Règlement numéro 472-2019 déterminant les modalités de publication des avis municipaux de la Ville de Saint-Tite, sur le site Internet de la Ville, en date du 1^{er} avril 2026.

Ce 1^{er} avril 2026

A handwritten signature in blue ink that reads "Simon Parisé". The signature is written in a cursive, flowing style.

Me Simon Parisé,
Greffier